

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi 3 décembre 2018 à 19 h, dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Mme Christine Marchand, M. Claude Caron, M. Jonatan Roux et M. Gilles Gosselin, lesquels forment quorum.

Absent : Michel Pince

Sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, directrice générale et elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2018-12-180

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture, il est proposé par Christine Marchand, appuyée par Gilles Gosselin et il est unanimement résolu par les conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit adopté, le point varia demeurant ouvert.

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance du mois novembre 2018.
4. Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrites à la liste des comptes ; (voir liste)
5. Adoption des comptes à payer ; (voir liste)
6. Dépôt de la situation financière novembre ;
7. Rapport des comités ;
 - 7.1 Dérogation Noël Juneau
8. Administration ;
 - 8.1 Adoption du code éthique des élus
 - 8.2 Date des séances du conseil 2019
 - 8.3 Date adoption du budget 2019 + repas pour budget.
 - 8.4 Maire suppléant année 2019
 - 8.5 Vente pour taxes
 - 8.6 Fermeture du bureau municipal du 17 décembre au 7 janvier avec disponibilité pour les cas d'urgences seulement. (6 jours congés payés + 9 jours de vacances année 2018 non utilisée)
 - 8.7 Paiement des congés maladie non utilisés aux employés
9. Aqueduc et égouts ;
 - 9.1 Rencontre inspecteur.
10. Sécurité publique ;
 - 10.1 Rencontre plan d'urgence
11. Voirie ;
 - 11.1 Reddition de comptes (travaux voirie)
12. Urbanisme et environnement ;
13. Loisirs et culture ;
 - 13.1 Nomination du coordonnateur et du répondant pour la bibliothèque pour 2019.
 - 13.2 Fermeture de la bibliothèque les mercredis durant la période hivernale.
14. Affaires diverses ;
 - 14.1 Autorisation de payer les comptes du mois décembre
 - 14.2 Transfert des postes non déficitaires vers les postes déficitaires du budget 2018
 - 14.3 Avis de motion taxation 2019

15. Liste de la correspondance ;
16. Varia ;
 - 16.1 Demande d'aide financière annuelle prévention suicide 100.00\$
 - 16.2 Demande d'aide financière cuisines collectives des Bois-Francs 64.50\$
 - 16.3 Déneigement
 - 16.4 Remerciement à Rémy Larouche
17. Période de questions ;
18. Levée de la séance.

2018-12-181 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS NOVEMBRE 2018.

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 8 octobre 2018 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Caron, appuyé par Gilles Gosselin et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mois d'octobre. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

4. PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES

Salaire des élus : 2 944.88\$
 Salaire DG : 2258.88 \$
 DAS mensuel : 3 459.91 \$
 Téléphones : 245.09 \$
 Bell Mobilité 53.99\$
 Hydro Québec 1 808.17\$

2018-12-182 5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes totalisant un montant de **48 224.44 \$** a été présentée aux élus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jonatan Roux, appuyé par Claude Caron et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

QUE la liste des comptes suivante soit acceptée et que les paiements soient autorisés.

****ANNULÉ**** Rémi Larouche	(342.48)
****ANNULÉ**** Urgence Bois-Francs inc.	(687.55)
Louis Couture (1er prix - concours photo)	75.00
Charles Paradis (2e prix - concours photo)	50.00
Claire Gagnon (3e prix - concours photo)	25.00
Nicole Cloutier (prix participation - concours photo)	15.00
Jean-Marie Arel (prix participation - concours photo)	15.00
Patrick Lemay (prix participation - concours photo)	15.00
Société Canadienne des postes (Bla Bla, lettres recommandées)	76.10
Claude Caron (prix participation - concours photo ancienne)	15.00
Receveur Général du Canada (DAS)	950.57
Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 509.34
Société Canadienne des postes (lettres recommandées, Xpresspost)	49.70
UBF Matériel Médical et Orthopédique (remplace Urgence B-F)	687.55
Visa Desjardins (divers achats)	368.71
André Henri, maire	890.00
Michel Prince, conseiller	342.48
Christine Marchand, conseillère	342.48
Claude Caron, conseiller	342.48
Jonatan Roux, conseiller	342.48
Gilles Gosselin, conseiller	342.48
Bell Mobilité inc. (novembre)	53.99
Bureau en gros (novembre)	14.94

Buropro (novembre)	762.97
La Capitale (décembre)	858.57
Desroches Groupe Pétrolier (novembre)	947.42
Entretien Général Lemay (1er vers. déneigement 2018-19, travaux)	2 672.67
Excavation Marquis Tardif inc. (1er vers. déneigement 2018-19, crédit)	15 488.86
Gesterra (traitement matières & fosses - octobre)	4 611.42
Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	273.44
Hydro-Québec (salle municipale)	622.34
Hydro-Québec (puits de surface / aqueduc)	154.15
Hydro-Québec (quai)	56.82
Hydro-Québec (station pompage / égouts)	407.03
Hydro-Québec (éclairage public / octobre)	252.93
Hydro-Québec (panneau publicitaire, Pente Douce)	20.73
Hydro-Québec (panneau publicitaire, ch. Lac)	20.73
Sogetel (novembre)	245.09
Therrien Couture avocats S.E.N.C.R.L. (avocat - juillet à octobre)	3 224.70
Alain Boulet (trappeur - castors)	104.00
CRSBP (étiquettes - biblio)	11.50
Génératrice Drummond (vérification)	622.01
MRC d'Arthabaska (entente ingénierie)	5 313.68
Les Pompes Garand inc. (aqueduc)	530.22
Techservice 9120-0592 Québec inc. (aqueduc)	258.69
Tremblay Bois Migneault Lemay avocats (accès information)	656.63
Total du salaire de la D.G. :	2 252.64
Total des salaires & déplacements :	4 904.08
TOTAL :	51 766.59 \$

6. DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE :

Les documents seront remis le 10 décembre pour la préparation du budget à chacun des élus.

7. RAPPORT DES COMITÉS :

2018-12-183 7.1 DÉROGATION NOËL JUNEAU

Le comité C.C.U recommande l'acceptation de dérogation présentée par M. Noël Juneau concernant l'empiètement de la remis sur la marge de recul.

Sur proposition de Gilles Gosselin, appuyé de Jonatan Roux il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que les membres du conseil ont pris connaissance du dossier de M. Noël Juneau et des recommandations du comité C.C.U. La demande est acceptée par le conseil municipal.

8. ADMINISTRATION

2018-12-184 8.1 ADOPTION DU CODE ÉTHIQUE DES ÉLUS RÈGLEMENT #281

ADOPTION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ SANS MODIFICATION DES ÉLUS MUNICIPAUX.

Qu'un avis de motion a été donné par Madame Christine Marchand, conseillère qu'à l'assemblée du Conseil du 10 décembre 2018 sera adoptée un règlement portant sur le code d'éthique révisé sans modification pour les élus.

Les objectifs principaux dudit règlement sont les suivants :

A. Le présent règlement a pour objet d'établir un Code d'éthique et de déontologie pour tous les membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens, notamment en souscrivant à des valeurs qui misent sur l'intégrité, l'honneur rattaché aux fonctions de membre

d'un Conseil municipal, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect, la loyauté, l'équité, l'honnêteté, l'objectivité, l'impartialité, et la saine gestion dans une perspective d'intérêt public pour gouverner la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

B. Les membres du Conseil municipal doivent exercer leurs fonctions et organiser leurs affaires personnelles de façon à préserver et à maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité des décisions de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens. Les membres du Conseil municipal doivent de plus agir avec intégrité, objectivité et impartialité, mais doivent aussi préserver les apparences et favoriser la transparence en adoptant un comportement qui préserve et maintiennent la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'entreprise municipale.

Sur proposition de Christine Marchand, il est unanimement résolu et adopté par les membres du conseil municipal.

Que le code d'éthique pour les élus est adopté sans modification.

2018-12-185 8.2 DATE DES SÉANCES DU CONSEIL 2019

Lundi	14 janvier
lundi	4 février
lundi	4 mars
lundi	1 ^{er} avril
lundi	6 mai
lundi	3 juin
lundi	8 juillet
lundi	5 août
lundi	9 septembre
lundi	7 octobre
lundi	4 novembre
lundi	2 décembre

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Claude Caron, appuyée par Gilles Gosselin, il est unanimement résolu le maire n'ayant pas voté.

QUE les membres du conseil acceptent le calendrier des séances du conseil pour l'année 2019.

2018-12-186 8.3 DATE ADOPTION DU BUDGET 2019 + REPAS POUR BUDGET

Le budget sera préparé le samedi 8 décembre et l'adoption aura lieu lundi 10 décembre 2018.

Sur proposition de Christine Marchand, appuyée de Gilles Gosselin il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que le repas du midi pour la préparation du budget soit autorisé et accepte la dépense.

2018-12- 187 8.4 MAIRE SUPPLÉANT ANNÉE 2019

ATTENDU QU'il est nécessaire de nommer un (e) élu (e) comme maire suppléant pour l'année 2019.

ATTENDU QUE cette même personne agira comme substitut en remplacement de M. Maire à la MRC d'Arthabaska et autre comité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M Jonatan Roux , appuyé par Gilles Gosselin, et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

QUE la conseillère Madame Christine Marchand, soit nommée pour l'année 2019 à titre de mairesse suppléante et substitut en remplacement de M. Maire, auprès de la MRC d'Arthabaska et des autres comités.

2018-12-188 8.5 VENTE POUR TAXES

Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes – Transmission de la liste des propriétés à la MRC d'Arthabaska

ATTENDU la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2019;

ATTENDU QUE la procédure prescrite par la loi, pour procéder à la vente des immeubles vendus pour défaut de paiement de taxes, exige du conseil municipal une résolution en autorisant la vente par la MRC d'Arthabaska en indiquant les renseignements suivants :

- les noms et qualités de toutes les personnes endettées pour les taxes municipales ou scolaires;
- la désignation de tout immeuble assujéti au paiement des taxes municipales ou scolaires;
- la somme totale des taxes qui affectent ces immeubles, pour des fins municipales ou scolaires;

ATTENDU QUE deux immeubles (propriétaires) sont touchés par cette procédure donc les détails seront remis à la MRC d'Arthabaska.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Claude Caron appuyée par Gilles Gosselin., il est résolu :

QUE le Conseil municipal de Saints-Martyrs-Canadiens autorise la vente pour défaut de paiement de taxes pour les propriétés donc la liste sera remise et que les dossiers soient transmis à la MRC d'Arthabaska;

QUE le Conseil municipal de Saints-Martyrs-Canadiens désigne Thérèse Lemay directrice générale à agir comme représentant(e) de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 13 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-189 8.6 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER AVEC DISPONIBILITÉ POUR LES CAS D'URGENCES SEULEMENT.

Attendu que le bureau municipal sera fermé du 17 décembre au 7 janvier 2019.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Claude Caron appuyée par Gilles Gosselin., il est résolu unanimement, le maire n'ayant pas voté.

Que la fermeture du bureau municipal du 17 décembre au 7 janvier est autorisée et que les numéros d'urgence soient inscrits sur le babillard, au Bla Bla et à l'abri postal.

2018-12-190 8.7 PAIEMENT DES CONGES MALADIES NON UTILISES AUX EMPLOYÉS.

Sur proposition de Claude Caron, appuyé par Gilles Gosselin et il est unanimement résolu par les conseillers présents.

QUE la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens approuve le paiement des congés de maladie des employés municipaux, qui n'ont pas été utilisés durant l'année 2018.

9.0 AQUEDUC ET ÉGOUTS ;

9.1 RENCONTRE INSPECTEUR

La rencontre a eu lieu en après-midi.

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE ;

10.1 Rencontre plan d'urgence

Une rencontre est prévue prochainement avec le préventionniste, M. Toni Marcotte, pour prendre connaissance des grandes lignes pour effectuer la demande d'aide financière.

11. VOIRIE ;

2018-12-191 11.1 REDDITION DE COMPTES (TRAVAUX VOIRIE)

ATTENDU QUE la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens a pris connaissance des modalités d'application du volet particulier d'amélioration (PPA) DU Programme d'aide à la voirie locale(PAV) :

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au (PAV)

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV

Pour ces motifs, sur proposition de Christine Marchand, appuyé par Jonathan Roux , il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saints-Martyrs-Canadiens, approuve les dépenses d'un montant de 13 000.00\$ relatifs aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences di ministère des Transports du Québec.

12. URBANISME ET ENVIRONNEMENT ;

13. LOISIRS ET CULTURE ;

2018-12-193 13.1 NOMINATION DU COORDONNATEUR ET DU RÉPONDANT POUR LA BIBLIOTHÈQUE POUR 2019.

En conséquence, il est proposé par Christine Marchand, appuyée par Claude Caron il est résolu à l'unanimité des conseillers,

Que les membres du conseil municipal désirent nommer de M. Gilles Gosselin comme répondant et de Mme Juliette St-Amand, comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale des Saints-Martyrs-Canadiens pour l'année 2019.

2018-12-194 13.2 FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE LES MERCREDIS DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE.

Sur proposition de Jonatan Roux, appuyé par Gilles Gosselin il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que la bibliothèque sera fermée les mercredis soir de janvier au 15 mai 2019.

14. AFFAIRES DIVERSES ;

2018-12-195 14.1 AUTORISATION DE PAYER LES COMPTES DU MOIS DÉCEMBRE

Sur proposition de Claude Caron, appuyé par Christine Marchand il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que les comptes courants soient payés en décembre.

2018-12-196 14.2 TRANSFERT DES POSTES NON DÉFICITAIRES VERS LES POSTES DEFICITAIRES DU BUDGET 2018

Attendu que pour terminer l'année 2018 les postes budgétaires qui seront déficitaires, seront comblés par les postes en surplus prévus au budget 2018.

Attendu que dans le cas où les crédits budgétaires ne peuvent couvrir les postes déficitaires l'utilisation du surplus accumulé sera utilisée.

En conséquence, il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Jonatan Roux, il est unanimement résolu par les conseillers.

Que le transfert de fonds est autorisé si nécessaire pour couvrir les postes déficitaires.

2018-12-197 14.3 AVIS DE MOTION TAXATION 2019

Le conseiller Gilles Gosselin donne l'avis de motion pour le projet de règlement # 282 fixant les tarifs d'imposition et les taux pour les pénalités et les intérêts durant l'année 2019.

15. Liste de la correspondance :

1. Bulletin d'information de M. Alain Rayes député de Richmond Arthabaska
2. Campagne de financement 2018 Poinsettias Fondation Suzor-Côté
3. Carrefour d'entraide bénévole invitation à un point de presse
4. Carrefour Action municipale et Famille (Observatoire des tout-petits).

16. **VARIA** ;

2018-12-198 16.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ANNUELLE PRÉVENTION SUICIDE 100.00\$

Sur proposition de Christine Marchand, appuyée par Gilles Gosselin il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Qu'un montant de 100.00\$ soit remis comme aide financière annuelle à prévention suicide.

2018-12-199 16.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CUISINES COLLECTIVES DES BOIS-FRANCS 64.50\$

Sur proposition de Claude Caron, appuyé par Jonatan Roux il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Qu'un montant de 100.00\$ soit remis comme aide financière annuelle a prévention suicide.

2018-12-200 16.3 DÉNEIGEMENT

Attendu que nous avons reçu quelques personnes qui sont mécontentes du déneigement de nos chemins municipaux.

Sur proposition de Claude Caron, appuyée par Christine Marchand il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Qu'une lettre soit remise à l'entrepreneur lui demandant de bien déneiger les chemins municipaux et lui demander d'apporter une attention particulière aux propriétés privées et les signalisations placées en bordure des routes.

2018-12-201 16.4 REMERCIEMENT À M. RÉMY LAROUCHE

Les membres du conseil désirent remercier M. Rémy Larouche pour son implication au service de la municipalité durant plusieurs années.

Sur proposition de Jonatan Roux , appuyé par Christine Marchand il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Sincère remerciement pour tous les services rendus à notre communauté.

16.5 CANDIDATURE POUR SIÉGER AU COMITÉ EN ENVIRONNEMENT

Les candidatures doivent être déposées au bureau municipal pour le 17 décembre 2018. Une sélection sera faite.

17. Période de questions ;

18. Levée de la séance.